

collège catholique, une académie protestante, un couvent, dirigé par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, et plusieurs autres écoles.

Sherbrooke est un chef-lieu judiciaire et envoie un représentant au parlement. La ville s'étend au bord de la rivière St. François, à l'endroit où elle reçoit les eaux de la rivière Magog et sur les deux bords de cette dernière rivière. Les places de moulins y sont nombreuses et on en a bâti un bon nombre; il y a aussi plusieurs usines et manufactures. Il s'y imprime deux journaux anglais et il y a une bibliothèque publique.

Le Prince y arriva à deux heures de l'après-midi il y trouva une grande foule de cultivateurs, venus de tous les townships environnants, et fut reçu avec les plus grandes démonstrations de joie et de respect. La ville avait fait la même toilette de verdure et de drapeaux que St. Hyacinthe.

Après l'adresse présentée par le maire, M. Robertson, S. A. R. fut escortée jusqu'à la résidence de l'Honorable M. Galt, ministre des finances, et sur la route son carrosse fut littéralement rempli par une pluie de bouquets que les dames de Sherbrooke lançaient de leurs fenêtres. Le lever qui eut lieu immédiatement après, se fit sans l'étiquette ordinaire quant au costume de ceux qui étaient présentés, le Prince étant lui-même en habit de ville. Il y fut présenté une adresse par le Conseil de l'Université de Lennoxville. Un incident remarquable dans cette réception fut la réhabilitation d'un officier de marine, M. John Felton, résidant dans cette ville et qui avait été autrefois injustement privé de son rang. On ne put voir sans une vive émotion la joie de cet ancien marin, compagnon d'armes de l'amiral Nelson, et cet acte de justice royale fut vivement applaudi. Après une collation prise chez M. le ministre des finances à laquelle se trouvait un grand nombre d'invités, le Prince et sa suite repartirent pour Montréal, où il y eut dans la soirée un grand feu d'artifice et où S. A. R. fit aussi acte de présence à un bal populaire donné dans la salle que nous avons déjà décrite.

(A continuer.)

Adresses présentées par quelques Institutions d'Education à Son Altesse Royale le Prince de Galles.

(Suite et Fin.)

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU HAUT-CANADA.

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :

Nous, les membres du Conseil de l'Instruction Publique du Haut-Canada, demandons qu'il nous soit permis de nous joindre à nos concitoyens qui ont par milliers célébré votre bienvenue dans un pays choisi d'abord comme asile par les émigrés royalistes des États-Unis d'Amérique. A nous, comme corporation, a été dévolue la tâche d'instituer des écoles normales et des écoles modèles, destinées à former des instituteurs, de faire des règlements pour la régie des écoles primaires et des écoles de grammaire par tout le pays, et de faire choix de livres pour les enfants qui les fréquentent et pour les bibliothèques qui en dépendent; tandis que l'un de nous a été chargé du soin de préparer et de faire fonctionner les lois d'éducation. Nous nous sommes efforcés de nous pénétrer des mêmes sentiments que ceux qui animent notre bien-aimée Souveraine, et d'imiter l'exemple qu'elle donne par le vif intérêt dont Sa Majesté fait preuve, et le zèle qu'elle déploie en encourageant la formation de maîtres et l'établissement d'écoles, destinées à répandre les bienfaits de l'éducation parmi tous ses sujets; et en cela nous avons été noblement secondés par tous nos concitoyens Canadiens. En commençant nos travaux en 1846, nos réunions eurent lieu dans une demeure privée. Le nombre de nos écoles était alors de 2,500 et celui des enfants qui les fréquentaient de 100,000. Maintenant nous possédons les édifices du département de l'Instruction publique aujourd'hui honorés par la présence de Votre Altesse Royale, où les instituteurs sont initiés à l'art de l'enseignement et où les écoles se pourvoient de cartes géographiques, d'instruments de physique et de livres pour former leurs bibliothèques; ces écoles sont aujourd'hui au nombre de 4000 et sont fréquentées par 300,000 élèves. Par le chant que l'on enseigne et les livres de texte des écoles, on apprend aux enfants à être dévoués à la Reine et à chérir la mère-patrie en même temps que la sol qui les a vu naître; et les principes du christianisme joints à une bonne instruction se retrouvent à la fois et dans les leçons qu'on leur donne et dans les livres dont se composent les bibliothèques des écoles. Avec tous nos concitoyens du Canada, nous prions Dieu de faire monter Votre Altesse Royale sur le Trône de vos augustes ancêtres, nous espérons que le système d'Instruction publique maintenant inauguré, aura largement contribué à rendre le peuple du Haut-Canada l'égal de tout autre peuple habitant vos vastes domaines, en vertu, en intelligence, en esprit d'entreprise et en civilisation chrétienne.

Réponse du Prince :

Messieurs,—Les progrès qu'a faits le Canada ont excité mon admiration; mais c'est surtout en ce qui concerne l'éducation que vos efforts semblent avoir été couronnés de plus de succès. Vous recevez, je le sais, l'aide d'un habile administrateur, en recevant celle de votre Surintendant en chef, et j'ai lieu d'espérer qu'en répandant l'Instruction dans le Haut-Canada, on continuera d'inculquer à sa prospère et industrieuse population les principes de piété, d'obéissance aux lois et de charité chrétienne. Recevez, Messieurs, mes remerciements pour le bon accueil que vous m'avez fait dans l'enceinte de ce grand et important établissement.

COLLEGE DU HAUT-CANADA.

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :

Nous, le Principal et les Maîtres du collège du Haut-Canada, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Altesse Royale avec des sentiments de profond dévouement à sa Très-Gracieuse Majesté la Reine. L'institution avec laquelle nous sommes en rapport est un des premiers bienfaits rendus à l'éducation dans cette province, par votre illustre parent Sa Majesté le Roi George IV. Etabli en 1829 en vertu d'une charte royale, le collège du Haut-Canada a depuis continué de faire l'éducation de plusieurs centaines de jeunes Canadiens, dont un grand nombre ont ainsi pu, grâce à la divine providence, se rendre utiles à leur pays et à l'empire dans les divers emplois honorables qui leur ont été confiés. Le Danube, la Crimée, et les champs de bataille encore fumants de l'Inde, ont été arrosés de leur sang, et ont été témoins de la vaillance et du dévouement des élèves du collège du Haut-Canada. Parmi les officiers de ce régiment qui se fait gloire de porter le nom de Votre Altesse Royale, on en compte plusieurs dont la conduite, comme élèves du collège du Haut-Canada, est le gage des services qu'ils rendraient à leur pays, s'ils en trouvaient l'occasion. Nous nous faisons un devoir et nous regardons comme un privilège, d'inculquer à la jeunesse canadienne, en même temps que nous lui donnons la bonne et religieuse instruction que l'on reçoit dans les vieilles écoles de grammaire si vantées d'Angleterre, l'amour du pays et des institutions de ses ancêtres, de manière à développer à la fois en elle les facultés intellectuelles et physiques, et à faire de chacun des individus dont elle se compose, des membres utiles au grand empire auquel nous nous faisons gloire d'appartenir. Parmi les jeunes hommes auxquels nous consacrons aujourd'hui nos soins, il s'en trouve plusieurs, nous croyons devoir le dire, en cette heureuse occasion, qui sont destinés à prendre activement part aux affaires de ce jeune pays, lorsque la Providence fera passer aux mains de Votre Altesse Royale le sceptre que porte aujourd'hui avec tant de clémence votre Auguste Mère, et le souvenir de cette visite royale aura, nous en avons le ferme espoir, l'effet de donner une empreinte ineffaçable de réalité à nos sentiments abstraits de loyauté et de gagner tous les cœurs de la génération croissante au jeune héritier du plus puissant empire du monde.

UNIVERSITE DE TORONTO.

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :

Nous, le Chancelier, le Vice-Chancelier, le Sénat et les Gradués du collège de l'Université, désirons accueillir Votre Altesse Royale dans cette capitale du Haut-Canada, avec tout le respect et la loyauté qui vous sont dus, et nous saisissons avec joie cette heureuse occasion de renouveler l'assurance de notre profond dévouement à la Reine et d'exprimer notre reconnaissance des nombreux bienfaits dont nous sommes comblés, sous sa douce autorité. Votre Altesse Royale a récemment profité des avantages de la plus ancienne Université d'Angleterre, et maintenant elle honore de sa présence notre jeune institution. Vous avez déjà joui des bienfaits et des avantages réunis de la plus saine éducation de collège, et nous ne doutons pas que nos efforts pour répandre parmi notre jeunesse canadienne la même éducation n'aient toutes vos sympathies. Quelque sur le modèle des institutions de notre mère-patrie, notre système est en même temps adapté dans ses détails aux besoins particuliers de cette partie de l'empire; nous avons consacré toute notre énergie au développement de l'intelligence de ce jeune pays. De sorte que les premiers bienfaits d'une éducation libérale, ainsi que les honneurs académiques et les récompenses qu'elle procure sont mis à la portée de ceux qui veulent se prévaloir des avantages qu'elle présente à tous indistinctement, et avec la bénédiction divine, nos efforts ont tellement été couronnés de succès que nous pouvons espérer un bel avenir pour notre Université provinciale et notre collège. La haute satisfaction que nous éprouvons en accueillant dans l'héritier de la Couronne Britannique, le futur successeur de notre Royal fondateur nous est particulièrement cher et s'accroît encore par la considération que votre Altesse Royale se prépare par ses études et ses voyages aux devoirs de la haute position que votre naissance vous appellera un jour à remplir.

Dans cette enceinte, où l'on se dévoue à l'éducation de jeunes hommes sur lesquels reposent les espérances du Canada, nous vous accueillons comme l'espoir de ce grand empire.